



Présents : Sylvie Le Vigouroux, Benoît Houyère, Laurent Alpérin, Yann Herry, Guillaume Bellat, Marie-Laure Pichon, Valérie Cochet, Anne-Hélène Meilleur, Annie Moreul, Edouard Guillermin, Laura Brault, Edern Le Verge, Jérôme Gourdais, Serge Le Bihan, Yves Le Tallec et Mathieu Simon

Excusés : Sophie Abguillerm, Jacques Morizur, Nathalie Le Breton, Patrick Pennaneac'h

Absent : Thierry Le Bars

Actualités des commissions

Discipline

- Démission de Pauline BELLAT pour raisons personnelles
- Nomination de Alexandra LE NY en vice-présidence
- Demande de Pierrick DUBOIS de rejoindre la commission
- Mise en place de cession visio-conférence pour traiter plus de dossiers
- Bilan CTD 2025-2026 : 103 dossiers traités, 18 300 € d'amendes
- En prévision : AIG Activités intérêt général : permettre aux licenciés de purger leur sanction différemment et limiter les amendes pour les clubs.

Question du CA : les AIG se font-elles dans le club de la personne sanctionnée ou en neutralité ?

Arbitrage

- La commission d'arbitrage (CTA) est composée de 5 bénévoles et 2 salariés.
- Les responsables des désignations sont : Bernard Mons (jeunes) et Raymond Legrand (adultes), assistés par plusieurs collaborateurs pour les différents niveaux.
- Formation des arbitres :
 - Des secteurs avec responsables dédiés sont en place pour les jeunes.
 - Olivier Louette est en charge de la relecture des rapports de discipline.

- Les formations adultes, sous la responsabilité de Loriane Lamour, incluent deux visioconférences, une journée en présentiel et une évaluation sur une rencontre amicale.
- Pour ces formations, des difficultés logistiques sont causées par des demandes d'évaluation de dernière minute pour des formations de la saison précédente.
- Obligations d'arbitrage nationale (JAJ) :
 - La situation est critique, les clubs nationaux doivent activement former des Juges Arbitres Jeunes club dans leurs écoles d'arbitrage.
 - Manque de communication de la part de la FFHB sur la nouvelle réglementation. (CMCD : Règlement 28.3 domaine arbitrage Disposition 28.3.1 Socle de base, Point 2 du règlement fédéral)
 - Une directive est envisagée pour ne plus désigner d'arbitres adultes sur les matchs de moins de 15 ans afin d'inciter les clubs nationaux à utiliser leurs JAJ.
 - Une réunion sera bientôt proposée aux clubs nationaux à moins que la FFHB ne l'organise.
 - LA CTA conseille à tous les clubs d'inscrire sur Gest'hand tous les jeunes qui font de l'arbitrage. Il est possible de créer une fiche JAJ Club avec l'accès habituel du club (onglet Juge de la licence).
- Bilan des objectifs de la CTA

Avec l'encadrement CTA	Avec la Formation	Avec les arbitres	Avec les clubs
Mettre en place un accompagnement des arbitres cohérent avec l'intégration de nouveaux JAJ et la formation des anciens pour un maillage complet du territoire.	Former des animateurs de formation	Parcours de performance JAJ.	Participer à la remise en place d'une CMCD en intégrant tous les acteurs de l'arbitrage.
Proposer une indemnisation des accompagnateurs pour une cohérence nationale et un surplus de responsabilités.	Proposer un nouveau cursus de formation pour les JA	Diminution de la moyenne d'âge sur les niveaux JA. Formation et promotion de arbitres.	
Donner aux JAJ des responsabilités supplémentaires dans le cadre d'aide aux clubs de leur zone respective. (Référent de zone)	Proposer un nouveau cursus de formation JA, JAJ et ACCT. Remplacement du chargé d'arbitrage partant en retraite	Mise en place d'une formation continue des arbitres et d'une filière Pré-T1N en relation avec le PPFA	Prise en charge des formations Accompagnateur Club et animateur Ecole d'arbitrage
Mettre en place d'un suivi des Ecoles d'Arbitrage et proposer des aides à la formation des joueurs/arbitres.	Accueillir une nouvelle ressource professionnelle dédié à la formation des cadres de l'arbitrage et au suivi des clubs (3 salariés « arbitrage » pour l'ensemble de la Bretagne)	Travailler sur le recrutement d'arbitres adultes parmi les joueurs « en fin de carrière » en proposant des aménagements en fonction de leur niveau de compétence.	Evoluer vers une professionnalisation des formations d'arbitres par mise à disposition de salariés de club.
Formation Juge Accompagnateur Territoire	Formation Beach JAJ - JA Formation Para JAJ - JA	Stages supplémentaires pour les binômes PPF arbitrages	Formation joueurs et entraîneurs à profils. Accompagnement des écoles d'arbitrage mutualisées.

- Discussion sur l'impossibilité de déposer des réserves techniques contre des JAJ. Ce n'est pas du ressort de la CTA mais de la Fédération.

COC

- Dysfonctionnement de Gest'Hand

- De nombreuses difficultés sont liées aux désistements tardifs. Une réflexion est en cours sur les engagements et le début des championnats (à faire plus tard, après les forums des associations ?)
- Attention au modèle de déplacements d'équipes jeunes avec les augmentations d'essence
- Dates de convention avancées au 1^{er} juin 2027
- Rappeler la différence entre un regroupement d'équipes et une convention (Jeudi du dirigeant, réunion de secteur)

Statuts et règlements

- La FFHB contrôle toutes les licences et mutations gratuites.
- CMCD : voir les statistiques ci-dessous [à mettre à jour avec les nouvelles diapos]
- Discussions sur le fait de pénaliser les deux sections d'un club. Vérifier les changements de critères de la CMCD : à la discrétion du CA ou présentation en AG.
- Point licences/mutations :
 - Total 2025/2026 : 32 134 licences (dont 1 493 mutations)
 - Au 19/09/2026 : 22 572 licences (dont 1 143 mutations). Au 20/09/2025 (2è WE championnats seniors) : 23 620 licences (dont 1 146 mutations)

Hand Ensemble

- Rassemblement national du Hand Ensemble à la Maison du Handball : 11 territoires représentés. En clubs bretons : pour le fauteuil, Plescop et Beaussais Rance Frémur ; BBH et St Nicolas du Pélem pour le hand adapté.
- Situations présentées en Hand à 4 et Beach pour les démonstrations. Compliqué pour les personnes en situation de handicap intellectuel
- Nouveau rassemblement dans deux ans
- Demander un recensement des clubs bretons qui ont des actions ou des projets.
- Plus de formations Hand Ensemble en Bretagne

Litiges

- Rappel aux clubs sur la colle. Prévoir une communication sur le paramétrage de salles sur Gest'Hand

Point RH

- Départs et remplacements :
 - Le départ de Pierre-Jean Donnay, prévu pour le 31 octobre (15/10 avec quelques congés), a été abordé. Le processus RH est en cours.
 - Christine Borny partira en juin de l'année suivante. Un contrat de professionnalisation est à l'étude pour assurer une transition ("tuilage").
 - Modestine Lola a refusé son CDI fin août. Maïwenn Boëffard a été recrutée en remplacement comme assistante de formation après un processus rapide (50 CV, 8 entretiens).
 - Lean Cabon, anciennement en alternance, a été embauchée en tant que Chargée de Communication mi-août.
 - Erwan Perrin travaille désormais pour Sport Bretagne mais conserve une activité avec la Ligue pour la détection et les stages le samedi et durant les vacances.
 - Thomas Freire est embauché en CDD d'un an pour la coordination administrative du Pôle masculin. Benjamin assure la transition sportive.
 - Lucas Saramito est recruté pour la coordination du TFP V
- Réorganisation post-départ de Pierre-Jean Donnay :
 - Le séminaire des 2-3 octobre est modifié : une réunion se tiendra le matin du 3 octobre à Saint-Brieuc entre le CA et les responsables de service pour écouter et co-construire la suite.
 - Une réflexion est lancée sur la future gouvernance et le profil du remplaçant de Pierre-Jean, dont les compétences variées (gestion, compta, marketing) seront difficiles à retrouver chez une seule personne. Un groupe de travail sera formé après le 3 octobre.
- Cas disciplinaire et intégrité : information du vote à bulletin secret du Bureau Directeur favorable à la suspension de la licence et de son activité à la Ligue de Bretagne d'un bénévole.
- Situation de Pierre Prioux : des informations indiquent que Pierre interviendrait comme entraîneur au CLE de Lanester. Une confirmation est nécessaire pour clarifier la situation et ses impacts RH et budgétaires.

Transition et séminaire

Gouvernance financière

- Tensions de trésorerie à prévoir en raison des retards de paiement de la FFHB
- Besoin de clarifier qui décide des aspects financiers après le départ de PJ Donnay.

Pour actions :

- Elaborer 3 scénarios budgétaires et clarifier les demandes d'Aurélié Gébel sur ces prises de décisions

Séminaire

- Répondre positivement à la proposition des responsables de service : annulation de la journée salariés du 2 octobre et transformer la matinée du 3 octobre en temps de rencontre avec les responsables de service.
- Réflexions sur les différents modèles de gouvernance (pôles, modèle à 2 ou 3 « têtes », service communication/partenariats...)

Pour actions :

- Préparer quelques scénarios avec avantages-risques-impacts
- Revenir vers les responsables de service pour proposer le changement de fonctionnement et revoir la logistique

Intégrité

Plan d'actions

- Plan élaboré avec Vincent Quintin pour systématiser la prévention, à valider en CA
- Constats et enjeux :
 - 59% des sportifs déclarent avoir subi une forme de violence en club. La parole se libère, mais reste difficile.
 - En Bretagne, environ un cas d'atteinte à l'intégrité est signalé par semaine.
- Un budget de 5 000 € est alloué.
- Gouvernance et suivi :
 - Une équipe (Vincent Quintin, Pierre-Jean Donnay et Marie-Laure Pichon) assure un suivi bimensuel des signalements. Les membres du CA sont invités à centraliser les alertes via l'adresse "réfèrent intégrité".
- Piliers d'actions :
 - Communiquer : Pages web dédiées, vidéos, articles, et relance de l'outil LivingPage.
 - Former : Formation obligatoire "Tous Unis contre les violences" pour tous les nouveaux entrants en formation. Des modules pour professionnels et dirigeants sont à structurer.
 - Sensibiliser : Priorité aux interventions dans les structures Pôle (notamment Cesson).

- Responsabiliser : Mise en place de référents intégrité dans les clubs et au niveau départemental.
- Utiliser les événements : AG, Coupe de Bretagne
- Suite à la présentation du plan de prévention des violences 2028, les administrateurs ont été invités à se positionner sur les différentes actions et à en évaluer le niveau de priorité. 15 réponses ont été recueillies.
- Les résultats font ressortir une priorité particulière pour les actions de formation, de communication et de sensibilisation, ainsi que pour la mise à disposition d'outils à destination des clubs. La structuration d'un réseau de référents dans les clubs et les départements constitue également un axe identifié.
- Les niveaux de priorité sont plus partagés concernant les actions s'appuyant sur les événements de la Ligue.
- Ces résultats serviront de base à la hiérarchisation et à la mise en œuvre du plan d'actions jusqu'à 2028

Formation des jeunes dirigeants bretons

- Création d'un bureau de 8 à 12 jeunes (16-25 ans) sur deux ans (2027-2028) pour les impliquer dans des projets.
- Le projet de la première année portera sur l'intégrité ; le thème sera libre pour la deuxième année.
- Un appel à volontaires (jeunes et élu référent) sera lancé rapidement.
- Le budget est estimé entre 2 000 et 5 000 €.

Suite au CA : le bureau des jeunes dirigeants bretons sera suivi par Edouard Guillerm et un salarié de la Ligue.

Championnat U9

- Beaucoup de demandes de dérogations pour des jeunes qui veulent évoluer plus rapidement en U11 et sentiment que les jeunes se lassent en école de hand sans compétition à proprement parler
- Proposer un format intermédiaire école de hand / U11 ?
- Décision de laisser poursuivre le groupe de travail sur l'école de handball interservices pour prendre des décisions

Valorisation de la formation des jeunes par les clubs

La proposition de reverser 50€ aux clubs formateurs via les mutations est jugée irréalisable budgétairement sur la part Ligue et réglementairement.

Points divers

Renouvellement du Conseil d'Administration

- Deux sièges à pourvoir : trésoriers du 35 et du 22

Forêt-Fouesnant Handball

- Suite à une information erronée de la Ligue sur la rémunération d'un alternant, le club fait face à un surcoût. Aucun geste financier n'est décidé, mais un accompagnement prioritaire (diagnostic, aide aux projets, facilités de paiement) est accordé.